

6 septembre 2017

Florence Simard s'entretient avec *Lexpert* de l'initiation des jeunes avocats aux affaires

Dans un article paru dans *Lexpert* (disponible en anglais seulement) concernant l'importance d'enseigner des notions de base en affaires aux jeunes avocats en droit des affaires, [Florence Simard](#) parle de l'engagement qu'a pris Davies de former ses avocats au moyen d'un programme de formation axé sur les affaires.

Elle explique qu'une formation de type MBA est une priorité pour les avocats qui travaillent chez Davies et que le cabinet offre un programme de formation financière intensif de deux jours donné à l'interne et à l'ensemble de ses bureaux par un fournisseur de services externe. Le programme de formation met l'accent non seulement sur une formation en affaires, mais aussi sur le réseautage et le marketing interne. Les connaissances acquises permettent aux avocats de Davies d'aborder leurs clients et les questions juridiques qui les préoccupent avec une perspective beaucoup plus près de la leur.

Les conseils juridiques dépendent du contexte. Ainsi, pour être en mesure de répondre adéquatement aux questions juridiques soulevées par les clients et de saisir l'incidence que celles-ci peuvent avoir sur leur entreprise, Florence signale « qu'il est essentiel pour l'avocat de comprendre la réalité commerciale du client. Il est absolument impératif qu'un avocat en droit des affaires comprenne les raisons qui sous-tendent un investissement ou toute autre décision d'affaires pour offrir des conseils juridiques personnalisés. »

L'article de *Lexpert* souligne également l'engagement de Davies quant à la formation des avocats en devenir dans ce domaine, le cabinet parrainant l'atelier en droit des affaires avancé de la faculté de droit Osgoode Hall. Offert dans le cadre de la série *Learning & Leading* de la faculté, ce certificat pour les étudiants en droit est axé sur les notions de base en affaires.